

Cet après-midi à la DAP, se tenait la présentation du Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 pour notre administration. Le budget de l'administration pénitentiaire en 2024 se monte à 3,9 milliards donc sans augmentation par rapport à l'année précédente, alors qu'il augmente dans les autres directions et au secrétariat général.

Les mesures catégorielles se chiffrent à 68,5 millions € répartis de la façon suivante :

- 47,2 millions € pour la réforme CEA/CdC, ICP comprise
- 14,6 millions € pour l'octroi des 5 points d'indice pour tous les agents (mesure Interministérielle dite GUERINI)
- Création d'une prime spécifique pour les agents du SNRP, à compter de juillet 2024, d'un montant identique pour toutes les catégories de personnel y exerçant. Cette prime se rapprocherait de 300 euros bruts mensuels
- Revalorisation forfaitaire de 300 euros de la prime des moniteurs de sport qui la porte à hauteur de 900€/an
- Mise en place d'une filière technique ministérielle (1,5 millions €)

Pour rappel : en 2023 une indemnité forfaitaire d'environ 300 euros devait être donnée aux détenteurs de monitorats. Celle-ci n'est pas encore mise en place car le texte pour sa mise en œuvre est bloqué.

Sur le volet emploi, le nombre de création d'emplois en 2024 devrait être de 599 et se répartira de la manière suivante :

- 208 emplois de personnels de surveillance pour les nouvelles structures et établissements
- 217 emplois de personnels de surveillance pour les PREJ (reprise de l'intégralité des établissements encore sous compétence FSI, circulaire de 2017)
- 3 emplois à l'ENAP
- 22 emplois pour les SSI
- Rattrapage de 149 emplois non pourvus en 2023 (dont 62 pour les surveillants, nous n'avons pas de détail pour les 87 emplois restants)

Sur le volet établissements pénitentiaires, les moyens suivants seront déployés :

- 341 millions € sont affectés à la poursuite du plan 15 000
- 120 millions € financeront les rénovations et entretien des établissements pénitentiaires
- 11,5 millions € sont alloués au profit des SPIP et des sièges DISP
- 2 millions € sont également prévus pour les études de réhabilitation de Fresnes et Poissy

En 2024, 83,7 millions € sont consacrés à la sécurité des établissements, services et personnels :

- 29 millions € pour le déploiement des dispositifs de brouillage et de détection des communications illicites
- 3 millions € pour la lutte contre les drones
- 18,3 millions € pour la dotation progressive des personnels en système SAGEO
- 10 millions € pour améliorer les systèmes de sûreté informatique
- 4 millions € pour la généralisation des caméras individuelles pour les personnels de surveillance
- 14,4 millions € pour l'achat d'équipements

Par ailleurs, 122,5 millions € seront alloués à la politique de réinsertion et de lutte contre la récidive.

L'UFAP UNSa Justice prend acte du programme 107 pour 2024. Certains s'en réjouiront, d'autres pas... L'important est de rester pragmatique quant aux besoins réels de l'administration pénitentiaire tant en matière de moyens humains et matériels pour la réalisation quotidienne des missions que pour la reconnaissance et la valorisation des personnels pénitentiaires.

Pour l'un comme pour l'autre, **l'UFAP UNSa Justice** considère que ce budget 2024 est loin d'être suffisant. Il est évident que la prison et son rôle social, les missions confiées et les personnels qui les remplissent ne sont nullement des priorités politiques et, par voie de conséquence, budgétaires !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD